



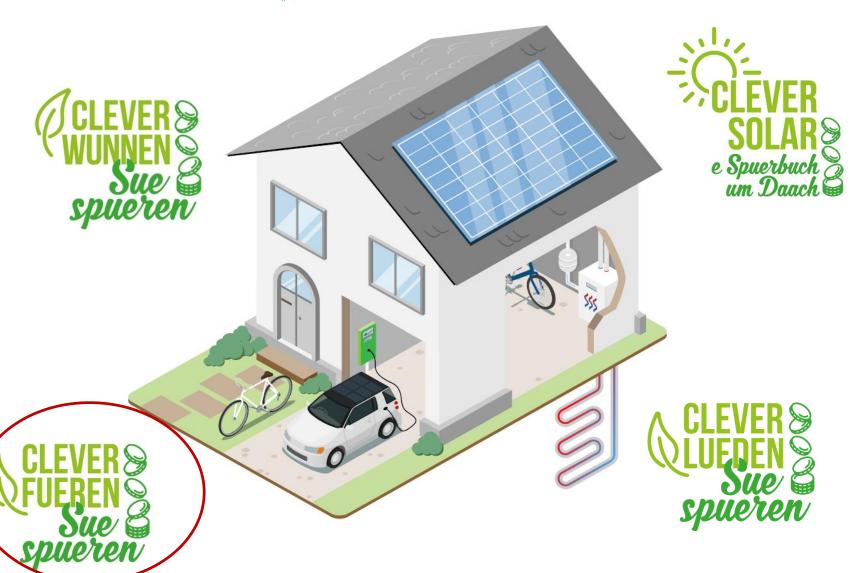
CLEVER FUEREN

Poursuite et réorientation des aides financières pour la mobilité électrique et la mobilité active

Conférence de presse 14 MARS 2022

CLEVER PRIMEN OP EE BLÉCK





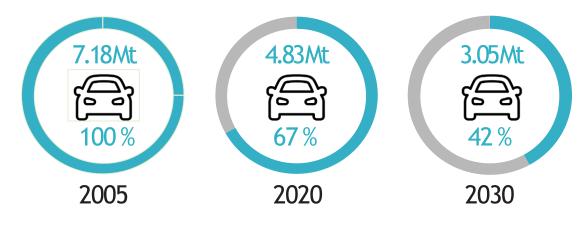
OBJECTIFS DE RÉDUCTION SECTORIELS (2030)

Émissions historiques 2015-2020 & AEA totales et sectorielles 2021-2030



SECTEUR: TRANSPORTS

CHAMP D'ACTION



Émissions 2020 : 4.825.000 t CO₂ eq

Objectif 2030 : 3.053.000 t CO₂ eq

Éviter les trajets en voiture, en encourageant les déplacements à pied ou à vélo et en renforçant les transports publics

Promotion de l'électromobilité

Promotion de l'approche multimodale

Décarbonation du transport de marchandises

OBJECTIF DE RÉDUCTION SECTORIEL



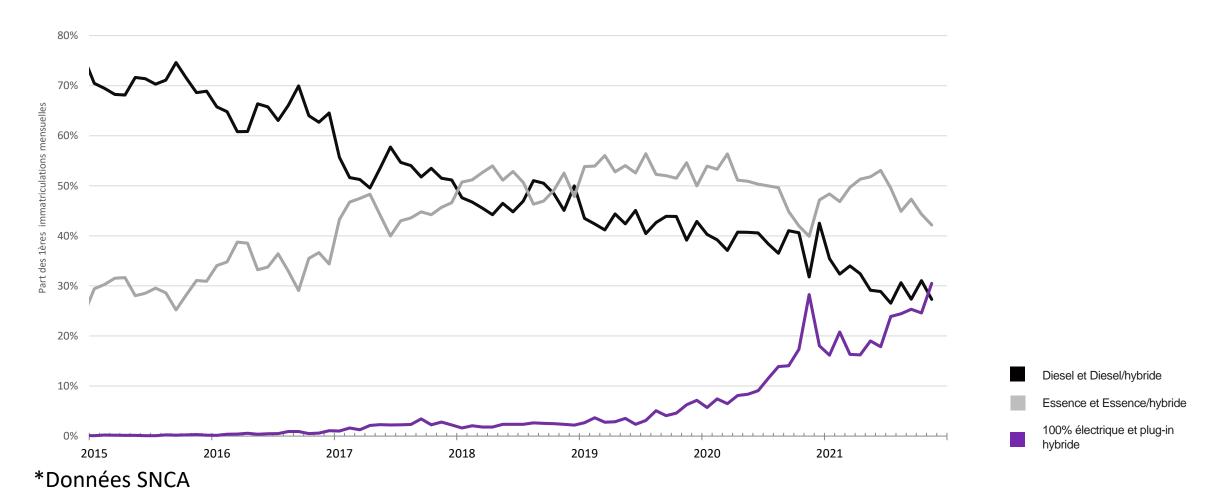
LES VOITURES ÉLECTRIQUES GAGNENT EN POPULARITÉ

_	2015	2018	2019	2020	2021
Essence	28,1%	48,9%	50,6%	43,4%	37,9%
Diesel	70,7%	46,9%	41,9%	36,8%	25,2%
Hybride	1,1%	2,1%	4,1%	8,4%	16,3%
Hybride Plug-in	0%	1,4%	1,7%	5,9%	10,0%
Electrique	0,2%	0,8%	1,8%	5,5%	10,5%

- ▶ 9.092 nouvelles voitures électriques (100% électriques ou plug-in hybrides) immatriculées en 2021 (part de marché de 20,5%)
- > 17.425 voitures électriques en circulation au Luxembourg (part de marché de 3,9%)



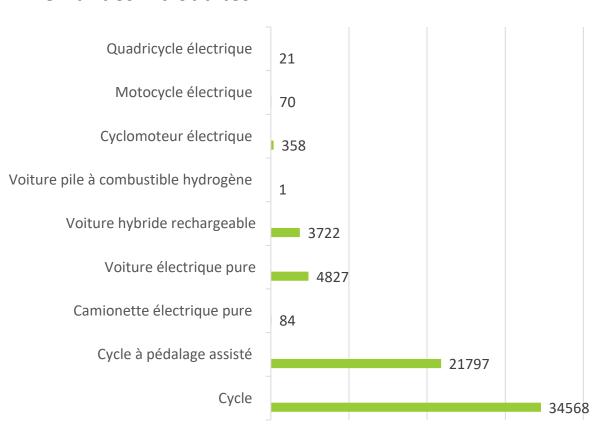
PARTS DE MARCHÉ DES NOUVELLES IMMATRICULATIONS MENSUELLES PARTYPE DE MOTORISATION (2015 – DÉCEMBRE 2021)

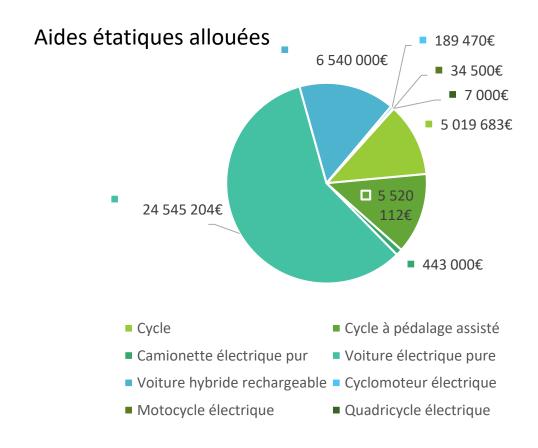




BILAN PROVISOIRE PRIMES CLEVER FUEREN DE FÉVRIER 2019 À JANVIER 2022

Demandes introduites







PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU NOUVEAU RÉGIME D'AIDES FINANCIÈRES :



Les prolongations

- Prolongation des primes attractives (jusqu'à 8.000 euros) pour les véhicules à zéro émissions
- Prolongation des aides pour les vélos et pedelecs25 (montants inchangés)
- Maintien des conditions spéciales pour les familles nombreuses.
- L'accès immédiat à la prime pour les personnes physiques propriétaires des véhicules est maintenu.

Les changements

- Nouvelle formule pour renforcer la promotion des véhicules à zéro émissions (critère environnemental et aspects sociaux)
- Augmentation de la période de détention minimale de 7 à 12 mois pour tous les véhicules soumis à immatriculation.
- Condition spéciale: Prolongation du délai de 1^{ère} mise en circulation pour les véhicules électriques hybrides rechargeables commandés jusqu'au 30 septembre 2021, pour tenir compte des livraisons retardées



3.000€

E-Pro

- ✓ Voiture électrique pure dont la consommation ne dépasse pas 18 kWh/100km.
- ✓ Voiture électrique pure dont la consommation ne dépasse pas 20 kWh/100km, sous condition que la puissance nette maximale du système de propulsion est inférieure ou égale à 150 kilowatt.
- ✓ Voiture électrique pure de 7 à 9 places assises, sous condition que le requérant de l'aide fasse partie d'un ménage d'au moins 5 personnes.
- ✓ Voiture à pile à combustible à hydrogène
- ✓ Camionnette électrique pure ou à pile à combustible à hydrogène

CLEVER FUEREN OP EE BLÉCK

- D'application pour les véhicules commandés/achetés entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2024 et dont la première mise en circulation a lieu avant la fin 2024.
- Durée de détention minimale de **12 mois** au Grand-Duché obligatoire pour tout véhicule soumis à immatriculation

3.000€

E-Base

 ✓ Voiture électrique pure dont la consommation dépasse 18 kWh/100km 1.000€*

E-Moto

- ✓ Véhicule 100 % électrique de type
 - quadricycle
 - motocycle
 - motocyle léger (125 cm³)
 - cyclomoteur (scooter et pedelec45)

600€*

Vélo

- ✓ Cycle à pédalage assisté (pedelec25)
- ✓ Cycle

*(50 % du coût HTVA du véhicule, sans toutefois dépasser 1.000 €)

*(50 % du coût HTVA du véhicule, sans toutefois dépasser 600 €)

3.000€

E-Pro

- ✓ Voiture électrique pure dont la consommation ne dépasse pas 18 kWh/100km.
- ✓ Voiture électrique pure dont la consommation ne dépasse pas 20 kWh/100km, sous condition que la puissance nette maximale du système de propulsion est inférieure ou égale à 150 kilowatt.
- ✓ Voiture électrique pure de 7 à 9 places assises, sous condition que le requérant de l'aide fasse partie d'un ménage d'au moins 5 personnes.
- ✓ Voiture à pile à combustible à hydrogène
- ✓ Camionnette électrique pure ou à pile à combustible à hydrogène

CLEVER FUEREN OP EE BLÉCK

1.500€

Hybrid

✓ Voitures et
 camionnettes
 électriques hybrides
 rechargeables

Condition spéciale:

En cas de livraison retardée:
Prolongation du délai de 1ère
mise en circulation jusqu'au
31 décembre 2022 pour les
véhicules commandés avant
le 30 septembre 2021, sous
condition que la date de
livraison initialement prévue
se situe avant fin 2021.

adricycle tocycle tocyle léger (125 ³) lomoteur (scooter pedelec45)

2 100 %

*(50 % du coût HTVA du véhicule, sans toutefois dépasser 1.000 €)

*(50 % du coût HTVA du véhicule, sans toutefois dépasser 600 €)